

Éloge de Monsieur Edmond Thiébault (1923-2021)
prononcé par Monsieur le professeur Pierre Labrude
le 3 décembre 2021

Notre confrère Edmond-Lucien Thiébault, que nous avons conservé l'usage d'appeler « Maître » en dépit du fait qu'il était devenu magistrat, est décédé le 17 août 2021, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année. Il devait donc être aussi notre doyen d'âge. D'une grande courtoisie, d'une égale discrétion, très érudit, doté d'un humour remarquable, M. Thiébault était très compétent en matière d'histoire du droit, dont il avait un moment pensé faire sa carrière, et il nous a fait bénéficier de onze communications consacrées à cette thématique.

Edmond Thiébault naît à Nancy le 1^{er} juillet 1923. Il est le cinquième enfant d'une fratrie qui devait en compter six. Son père est Maître Thiébault, avoué à la Cour, mutilé de la Grande Guerre et ancien conseiller municipal, et sa mère est la fille d'Edmond Henry, ancien sous-directeur de l'École forestière, qui est lui-même associé-correspondant de notre compagnie depuis 1898. L'un et l'autre sont originaires de la Meuse. À l'issue de ses études à La Malgrange et à Saint-Sigisbert, Edmond entre à la Faculté de droit dont il est lauréat et où il obtient le grade de licencié en juillet 1943. À la fin de l'année, il devient avocat stagiaire. Ce stage est interrompu en 1944 par son engagement dans l'Armée française, précisément un des corps de la 9^e division d'infanterie coloniale, qu'il suit en France puis en Allemagne et ensuite en Extrême-Orient dans le corps expéditionnaire du général Leclerc. Décoré de la Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieures, il est admis à l'École interarmes de Dalat en 1946, mais sa scolarité y est interrompue à la fin de l'année par son rapatriement en métropole en sa qualité d'étudiant. Il reprend alors le cours de ses activités universitaires et juridiques : obtention du diplôme d'études supérieures d'histoire du droit et de celui de droit romain et de droit public, et reprise du stage où il devient le secrétaire de la conférence. Pensant préparer une thèse puis l'agrégation d'histoire du droit, il devient cependant avocat à Nancy à la suite d'une opportunité qui se présente fortuitement à lui. Une première partie de carrière se déroule ainsi dans notre ville, où, après avoir été à plusieurs reprises membre du conseil de l'Ordre, il est élu bâtonnier en 1970.

La seconde partie de la carrière professionnelle de Maître Thiébault débute en 1975 lorsqu'il entre dans la magistrature. Il est juge au tribunal de grande instance de Metz, puis vice-président chargé de la Chambre commerciale, en d'autres termes et dans le cadre alsacien-lorrain, du tribunal de commerce. Il donne des cours à la Faculté de droit. En 1982, il est promu conseiller à la cour d'appel de Nancy, et, cinq ans plus tard, président de chambre à celle de Douai. Il y préside la chambre sociale dont le ressort est très important avec nombre de litiges concernant le droit du travail. De retour en Lorraine en 1989, cette fois à la Cour d'appel de Metz, il est admis à la retraite le 1^{er} juillet 1992, tout en siégeant encore à la Cour régionale des pensions.

Edmond Thiébault avait épousé Mademoiselle Chantal Debry, sœur de notre confrère Jacques Debry et du professeur Gérard Debry de la Faculté de médecine. Ils étaient les petits-enfants du professeur Alexis Vautrin, dont le centre de lutte contre le cancer porte le nom. Ils eurent quatre enfants.

Ayant atteint le grade de capitaine de réserve, Edmond Thiébault était chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'Ordre national du Mérite. Il appartenait ou avait appartenu à nombre d'associations historiques locales, ainsi qu'à l'Association française pour l'histoire de la Justice.

Elu associé-correspondant régional de notre compagnie le 10 novembre 1995, il nous a fait bénéficier d'une présence régulière et sympathique, ainsi que de nombreuses communications prononcées entre 1997 (le 24 janvier) et 2016 (le 18 novembre). Le 9 juin 2006, le président Guerrier de Dumast informait Maître Thiébault qu'il était autorisé à faire ses visites. Dès le lendemain, dans une lettre émouvante et pleine de gentillesse et de dignité, Edmond Thiébault lui répondit qu'il déclinait l'invitation en raison de son âge et de ses infirmités, et qu'il lui semblait préférable pour l'avenir de notre compagnie d'élire un titulaire plus jeune et donc susceptible d'y jouer un rôle plus actif que lui. Il continua cependant à fréquenter tant qu'il le put nos séances.

Edmond Thiébault a été un associé-correspondant exemplaire. Il était digne d'une brillante titularisation, et son renoncement à cet état n'a pas manqué, à mon avis, de renforcer cette dignité. À tous les titres que j'ai mentionnés dans le présent éloge, il méritait bien les quelques paroles que je viens d'avoir l'honneur de prononcer devant vous à sa mémoire.